



## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE DU 7 MAI 2021 COMPTE RENDU

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le 7 du mois de mai à 20H, Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 2 mai 2021, se réunit, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel DALLARD, Maire.

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23 Présents :** M. Jean-Michel DALLARD, Maire, Mmes Alexandra COSTES, Stéphanie MINETTI, Odette PONS, Mrs Daniel DEJEAN, Pierre CONDOJANOPOULOS, Jean-Louis EYCHENNE, Adjoint, Mmes Lucie HIPPOLYTE, Corinne DELHOM, Amélie GRIEU, Sandrine LACROIX, Sandrine CORATO, Laurence COUTENCEAU, Marie-Claude FEUILLERAC, Christophe LAVERGNE, Pierre DELMAS, Patrick RASSINEUX, Vivien BENTAJOU, Marc DELSOUC, Daniel PIN conseillers municipaux.

**Absents excusés procurations :** M Jacques FADEUILHE, procuration a été présentée en début de séance par M Pierre CONDOJANOPOULOS, M Laurent CERON, procuration a été présentée en début de séance par M Patrick RASSINEUX, MME Arlette ROUMY, procuration a été présentée en début de séance par MME Stéphanie MINETTI

**Secrétaire de séance :** Madame Odette PONS.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h.

Il expose la nécessité de recourir à cette nouvelle délibération car une ligne d'affectation budgétaire est erronée. Cependant, le budget reste le même.

M le Maire donne la parole à Daniel DEJEAN qui explique :

La problématique est la suivante : la personne en charge de la saisie a intégré un excédent théorique sur le fonctionnement et l'investissement. Cela est bien sur erroné mais n'impacte absolument pas les résultats attendus.

Il présente un tableau rectifié qui fait état de :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses de fonctionnement chapitre 23 « virement à la section d'investissement »

De 200 000,00 euros et non 453 178,28 euros

**INVESTISSEMENT :**

Recettes d'investissement chapitre 21

« Virement de la section de fonctionnement »

De 200 000 euros, et non 453 178,28 euros

L'opération d'ordre entre section est donc de 0,00 euros.

La réduction d'excédent prévu donne les nouveaux chiffres :

RESULTAT FINAL BUDGET	06 AVRIL 2021	07 MAI 2021
Fonctionnement dépenses	2 794 500,46	2 591 461,39
Fonctionnement recettes	2 794 500,46	2 591 461,39
Investissement dépenses	1 520 899,43	1 281 256,55
Investissement recettes	1 520 899,43	1 281 246,55

Daniel DEJEAN précise que ce budget est validé par la trésorerie.

Pierre DELMAS souligne que la compréhension est tout de même difficile pour ceux qui ne sont pas habitués entre les différents chapitres

Daniel DEJEAN explique que les montants inscrits ne seront pas forcément réalisés mais qu'il a été porté le maximum autorisé en prévisionnel.

Marc DELSOUC demande si ce basculement d'écriture ne nécessite pas un nouveau vote du budget ?

Daniel DEJEAN répond par la négative.

M le Maire demande s'il n'y a pas d'autre question ?

Sans question supplémentaire, M le Maire passe au vote :

Vote : pour à l'unanimité

Clôture de la séance à 20H20